

Agenda 21 Locoal-Mendon

Phase 1

Mobilisation des citoyens - 7 juillet 2010 – 20h

Compte-rendu

La réunion se plaçait dans le cadre de l'Agenda 21 de la mairie de Locoal-Mendon ; y étaient invités les habitants de la commune. Ses objectifs étaient :

- de sensibiliser les habitants sur la thématique du développement durable
- d'informer les citoyens sur la démarche ; objectifs des élus, méthode employée, actions réalisées et actions à réaliser,
- de débiter la mobilisation des citoyens pour participer à la construction de l'agenda 21, véritable programme d'actions de développement durable.

La rencontre s'est déroulée autour de trois principales phases :

- une intervention de Catherine Chabaud, navigatrice, journaliste, et chargée de la mission nautisme durable, et des questions d'éducation, sensibilisation et communication au sein du Grenelle de la Mer : illustrations d'initiatives concrètes de développement durable
 - une intervention de Guillaume Février du CPIE de Belle-Ile-en-Mer, accompagnateur de la commune dans la démarche d'Agenda 21 : présentation des grands enjeux du développement durable, qu'est-ce qu'un agenda 21 ? quelle méthode employer ? quel rôle pour les habitants ?
 - un « café-débat », visant à faire échanger les habitants autour de 5 questions liées à l'agenda 21, en petits groupes : ces questions étaient écrites sur de grandes feuilles sur lesquelles les participants étaient invités à écrire leur réponse après en avoir discuté avec les autres personnes présentes.
- Enfin, un pot de l'amitié permettait de poursuivre les échanges.

Etape par étape, voici les idées, commentaires, débats issus de la réunion.

1. Intervention de Catherine Chabaud

Catherine Chabaud a basé son intervention sur deux films courts présentant des initiatives morbihannaises :

*** La démarche de bassin versant sur la Ria d'Étel animée par l'association Cap 2000**, dans laquelle Pierre Molo, biologiste spécialiste du plancton, a été un fer de lance : sur la rivière d'Étel, le travail a consisté à développer une concertation entre agriculteurs, conchyliculteurs et pêcheurs afin d'améliorer la qualité de l'eau. En effet, l'excès de matières nutritives à l'amont entraîne à l'aval, des dérèglements dans les réseaux alimentaires marins, nuisant à l'activité conchylicole.

A mettre en relief ici, l'importance de la connaissance scientifique des phénomènes, base du travail primordial d'explication et de sensibilisation, permettant aux différents acteurs concernés de suivre la voie de la concertation et de l'entente plutôt que de soulever le levier judiciaire et le conflit.

Cette démarche exemplaire est reproductible ailleurs, et témoigne de l'importance d'un des piliers du développement durable : la solidarité.

En résumé, quelques mots-clés issus des échanges ayant suivi la présentation : connaissance, éducation, concertation, solidarité, approche globale.

*** La recherche sur les bio-matériaux à l'Université de Bretagne Sud**

Christophe Baley, chercheur, présente au sein du film les intérêts des nouvelles technologies de construction, notamment nautique, à base de bio-matériaux. Le lin et le chanvre sont notamment des espèces très intéressantes. L'enjeu est de remplacer les matières liées en partie à la pétrochimie par des matériaux renouvelables, et ayant une empreinte écologique limitée.

Pour l'heure Catherine Chabaud indique que tous les matériaux ne sont malheureusement pas disponibles en France : afin de développer certains prototypes en biomatériaux, il est nécessaire d'en importer de Suède, ou des Etats-Unis...d'où l'intérêt de développer la filière française.

L'approche globale du matériau (appelée aussi Analyse du Cycle de Vie) est la seule à prendre en compte : quel est le coût écologique de la culture des matières premières, de leur transformation, de leur transport, de leur façonnage, et aussi de leur recyclage ?

Les échanges suivant le film mettent en avant l'importance de préserver quand même des surfaces agricoles destinées à la production alimentaire. L'agriculteur ne peut pas devenir uniquement un producteur de matières pour l'industrie.

Par ailleurs, le concept d'« agriculture écologiquement intensive » se développe mais doit tenir compte des erreurs de l'agriculture productiviste, afin d'être également « socialement intensive », et économiquement viable.

Quelques mots-clés : importance de l'expérimentation, innovation, analyse en cycle de vie, approche globale.

2 Présentation de l'Agenda 21 – Guillaume Février

Le début de l'intervention permet de présenter les approches classiques du concept de développement durable :

- la définition du rapport Brundtland (1987): le développement durable est un « *mode de développement permettant de répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

- les 5 enjeux issus du sommet de la Terre de Rio (1992)

- lutte contre le réchauffement climatique
- préservation de la biodiversité et des ressources naturelles
- épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- modes de production et de consommation responsables.

- les trois sphères, ou piliers du développement durable : économie, société, environnement (économie solidaire, cohésion sociale, respect de l'environnement). On y associe aussi la 4ème sphère de la gouvernance (démocratie participative). Le développement durable ne peut être obtenu que si nos modes de vie respectent en même temps ces piliers.

Puis l'agenda 21 (programme d'actions de développement durable pour le 21^{ème} siècle) est présenté : les objectifs initiaux des élus, la méthode développée et son pilotage, les actions réalisées et les étapes à venir, le rôle des citoyens.

Les points soulevés lors des échanges sont les suivants :

- le développement durable ne peut s'appliquer qu'en tenant compte des contraintes économiques. Il ne faut pas qu'il mette en péril les entreprises.

- les impacts du nautisme sur l'environnement sont trop peu communiqués : anti-fooling, eaux noires et eaux grises... impactent pourtant le milieu. Cependant, des avancées existent : équipement en cuve de récupération des eaux noires des nouveaux bateaux, appel à projets sur les ports de plaisance responsables, recherche sur les peintures anti-fooling écologiques, ...

- la démarche communale est intéressante, mais il faut être cohérent avec les autres échelons territoriaux : certains enjeux sont liés à d'autres aires géographiques. Le meilleur exemple est la question de l'eau, qui doit être traitée à l'échelle de la Ria. La réponse des élus de Local-Mendon est qu'il ne faut pas non plus attendre que toutes les communes aient décidé de s'engager dans un agenda 21 pour démarrer le nôtre. Cependant des ponts seront à développer au fur et à mesure de l'avancée de la démarche, grâce notamment à une concertation entre les différents comités de pilotage.

- il est souligné l'importance de ne pas confondre solidarité avec philanthropie malhonnête, de la part peut-être de certaines personnalités riches de ce monde souhaitant se racheter une bonne conscience en versant de lourdes sommes pour l'environnement... aussi on pourrait parler de justice au lieu de solidarité...

- attention aussi au mot développement durable : les anglais ont préféré le mot soutenable, et les principes de la décroissance sont aussi souvent intéressants. Au-delà de la sémantique, c'est sur les réelles valeurs du concept qu'il faut baser son action.

- devant l'arrivée de nouvelles réglementations environnementales (Grenelle...), il est important d'assurer une réelle veille juridique au sein de la commune. Par ailleurs, développer un agenda 21 ne veut pas dire agir à tous crins sans tenir compte des contraintes réglementaires. La démarche doit allier expérimentation, participation et professionnalisme.

- est également soulevé l'impact foncier, économique et social émanant du développement des résidences secondaires sur le territoire. Les jeunes peuvent de moins en moins s'installer. La municipalité ne peut agir qu'en partie, en proposant par exemple des conditions préférentielles d'accès au foncier pour certaines catégories sociales. Mais elle ne peut en rien obliger de rendre prioritaire un habitant local lors d'une vente privée. Par ailleurs, les acquisitions communales ne peuvent qu'être limitées, en raison des budgets et des pris pratiqués.

Cette thématique délicate doit pourtant être développée au sein de l'agenda 21.

3. Café-débat

5 grandes questions sont écrites sur de grandes feuilles disposées sur des tables. Les participants sont invités, en sous-groupes, à débattre des questions ensemble et à écrire des réponses, des pistes d'actions, des réflexions sur les feuilles. Les sous-groupes tournent d'une table à l'autre, en se mélangeant. Les réponses formulées aux questions sont les suivantes :

Quels sont les priorités selon vous pour le développement durable de Local-Mendon ?

- habitat :
 - esthétique, matériaux, couleurs,
 - superficie des terrains : recréer des banlieues en zone rurale ?
 - destruction des haies,
 - restauration du bâti ancien selon des techniques adaptées qui préservent les qualités architecturales (en les adaptant à nos modes de vie actuels),
 - constructions respectueuses et saines avec des matériaux non issus des fabrications industrielles,
- de la zone de Poulvern à la Forêt : sensibilisation de tous les riverains pour limiter les pollutions (industriels, particuliers, éleveurs...),
- faire travailler les entreprises locales,
- développer le bio à la cantine. Il doit aussi être local !
- garder un commerce accessible dans la commune,
- encourager l'agriculture biologique locale (ne pas empêcher les agris bio de s'installer),
- lutter contre la pollution des cours d'eau,
- une agriculture biologique à prix abordables (sans compensation de pertes de marges liées aux ventes auprès des grandes surfaces...),
- développer l'agriculture bio, et lui trouver des débouchés : cantines, etc, et lui faciliter l'accès au foncier.

Quels sont les principaux freins et leviers pour avancer ?

- Freins :
 - contraintes des directives européennes, perte de liberté des pays, régions, communes... et des individus !
 - individualisme,
 - inertie de la population,
 - poids des contraintes économiques,
 - comment intéresser ceux qui doivent gagner leur pain, concrètement : les artisans, commerçants, agriculteurs, ostréiculteurs...
 - quand on voit où en est réduit le Grenelle de l'environnement !
 - les mentalités (individualisme : stimuler la cohésion sociale),
 - réunions courtes mais il serait bon de pouvoir consulter sur un site les différents avancements.
- Leviers :
 - ne pas oublier les opérations déjà réalisées en rivière d'Etel (nitrates, phosphates...). On retrouve des saumons à l'amont, c'est déjà un bon début !
 - multiplicité des rencontres et fractionnement des missions,
 - agir au niveau des enfants à l'école et dans leurs familles. Bravo à tous ceux qui les mènent sur le chemin,
 - l'information, par les différents moyens (l'Immédiat...),
 - réfléchir –faire ensemble – concret- local ;

Comment souhaitez-vous vous impliquer dans la démarche d'Agenda 21 ?

- chez moi au quotidien, en cours avec les élèves,
- à partir de 2011, dans un atelier thématique (environnement),
- en travaillant dans une commission, un atelier thématique (plusieurs personnes donnent cette réponse),
- en suivant des séances d'information et de formation,
- chez moi et dans l'agenda 21,
- capitaliser sur les actions entreprises... et leur résultat au fur et à mesure,
- se former soi-même et faire la démonstration,
- me spécialiser (formation + connaissance) dans un domaine comme les pollutions,
- rencontrer des gens chez eux qui n'osent pas se déplacer dans des réunions publiques, pour véhiculer le message.

Sur quels thèmes souhaiteriez-vous recevoir de l'information ?

- sur les différents thèmes abordés ce soir,
- résultats publics de la nature des différentes pollutions de la rivière,
- état d'avancement des projets et décisions déjà prises...,
- gestion des zones « préservées »,
- l'éolien pour la commune,
- qu'est il fait pour lutter contre les algues vertes ?

Comment organiser le diagnostic de territoire ?

- nous informer des diagnostics déjà faits : gains de temps et d'énergie !
- capitaliser sur les actions au fur et à mesure,
- quel diagnostic : social ? culturel ? emploi ?
- partir des difficultés vécues par certaines catégories de population : ostréiculteurs, agriculteurs (difficultés d'installation des jeunes), acquisition pour les jeunes, marasme du bâtiment (comment développer de nouvelles techniques et donc de nouvelles offres : nouveaux matériaux, isolation, économies d'énergie...).

Enfin, une feuille de présence diffusée au sein des participants permet de recueillir les thèmes prioritaires pour certains et leurs souhaits d'engagement futur au sein de la démarche.

Prochaines étapes :

- démarrage de l'état des lieux des pratiques en interne à la mairie,
- sensibilisation des acteurs locaux au développement durable,
- réunions d'information pour les associations et les entreprises en septembre,
- diagnostic de territoire participatif.